

# neodisher Z

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /  
FR

Date de révision:  
26.11.2015

Date d'impression  
04.12.15

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

neodisher Z

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/préparation

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG  
Mühlenhagen 85  
D-20539 Hamburg  
No. de téléphone +49 40 789 60 0  
No. Fax +49 40 789 60 120  
www.drweigert.com

#### Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

GBK/ Infotrac: (USA domestic) 1 800 535 5053 or international +1 352 323 3500  
ORFILA téléphone : +33 1 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
Eye Irrit. 2 H319

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Attention

#### Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

# neodisher Z

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /  
FR

Date de révision:  
26.11.2015

Date d'impression  
04.12.15

P337+P313

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
Éliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour  
l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

## 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### Composants dangereux

#### acide citrique anhydre

No. CAS	77-92-9
No. EINECS	201-069-1
Numéro d'enregistrement	01-2119457026-42
Concentration	>= 25 < 50 %
Classification	Xi, R36

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)		
Eye Irrit. 2		H319

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

#### En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

#### Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

# neodisher Z

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /  
FR

Date de révision:  
26.11.2015

Date d'impression  
04.12.15

## Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

## Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

## 5.3. Conseils aux pompiers

### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

### Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Conserver le récipient bien fermé.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

#### Classe de stockage d'après TRGS 510

Classe de stockage d'après TRGS 510      12      Des liquides non combustibles

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# neodisher Z

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /  
FR

Date de révision:  
26.11.2015

Date d'impression  
04.12.15

## 8.1. Paramètres de contrôle

### Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques  
Matériau approprié néoprène  
Matériau approprié caoutchouc butyle  
Matériau approprié nitrile

### Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

### Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Etat** liquide  
**Couleur** incolore à jaunâtre  
**Odeur** caractéristique

#### La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

#### valeur pH

Valeur env. 1,2

#### Point de fusion

Remarque non déterminé

#### Point de congélation

Remarque non déterminé

#### point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

#### Point d'éclair

Remarque Non applicable

#### Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

#### inflammabilité (solide, gaz)

évaluation non déterminé

#### limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

#### Pression de vapeur

Remarque non déterminé

#### Densité de vapeur

Remarque non déterminé

# neodisher Z

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /  
FR

Date de révision:  
26.11.2015

Date d'impression  
04.12.15

## Densité

Valeur 1,17 g/cm<sup>3</sup>

## Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

## solubilité(s)

Remarque non déterminé

## coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

## Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

## température de décomposition

Remarque non déterminé

## Viscosité

Remarque non déterminé

## propriétés explosives

évaluation non déterminé

## Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

## 9.2. Autres informations

### Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

### température de décomposition

Remarque non déterminé

### 10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les lessives alcalines.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs ou gaz irritants

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat	
DL 50	> 2000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

# neodisher Z

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /  
FR

Date de révision:  
26.11.2015

Date d'impression  
04.12.15

## Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

### acide citrique anhydre

Espèces	rat		
DL 50		11700	mg/kg

### acide citrique anhydre

Espèces	souris		
DL 50		5040	mg/kg

## Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque non déterminé

## Toxicité aiguë par inhalation

Remarque non déterminé

## Corrosion/irritation cutanée

Remarque non déterminé

## lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation irritant

## sensibilisation

Remarque non déterminé

## Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque non déterminé

## Mutagénicité

Remarque non déterminé

## Toxicité pour la reproduction

Remarque non déterminé

## Cancérogénicité

Remarque non déterminé

## toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque non déterminé

## Danger par aspiration

Pas de dangers particuliers à mentionner.

## Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

## Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

non déterminé

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### acide citrique anhydre

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL 50	440	à	706
Durée d'exposition	96	h	

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### acide citrique anhydre

# neodisher Z

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /  
FR

Date de révision:  
26.11.2015

Date d'impression  
04.12.15

Espèces	Daphnia magna		
CE50	120		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Indications générales

non déterminé

### La dégradabilité facile (Composants)

#### acide citrique anhydre

Remarque

Le produit est biodégradable.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Indications générales

non déterminé

### coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque

non déterminé

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Indications générales

non déterminé

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Indications générales

non déterminé

## 12.6. Autres effets néfastes

### Indications générales

non déterminé

### Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eviter les rejets dans l'atmosphère.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

### Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

### Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

### Information pour tous les modes de transport

# neodisher Z

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 /  
FR

Date de révision:  
26.11.2015

Date d'impression  
04.12.15

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

## Autres informations

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination  
de l'eau (Allemagne)      WGK 1

Remarque      Classification according to Annex 4 VwVwS

#### COV

COV (CE)      0      %

#### Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## SECTION 16: Autres informations

#### phrases R de la rubrique 3

36      Irritant pour les yeux.

#### mentions de danger H-de la rubrique 3

H319      Provoque une sévère irritation des yeux.

#### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Irrit. 2      Irritation oculaire, Catégorie 2

#### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.



42 à 48 Bd de Polangis - BP 260  
94502 Champigny-sur-Marne - Cedex  
☎ 01 48 83 21 76 - 📠 01 48 83 51 01  
✉ info@cloup.fr      🌐 www.cloup.fr